



PLACE TERRE-AU-DUC

- ▣ **Typologie** : sites urbains ou en zones urbanisées
- ▣ **Nom** : immeubles de la place Terre-au-Duc
- ▣ **Commune concernée** : Quimper
- ▣ **Acte et date de classement** : arrêté du 26 décembre 1962
- ▣ **Critère de classement** : historique
- ▣ **Statut de propriété** : privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** : monuments historiques inscrits : maison au 19 place Terre-au-Duc et maison au 2 place Terre-au-Duc
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** : ZPPAU de Quimper

Description

La place Terre-au-Duc est au cœur de la vieille ville de Quimper.

Elle accueille en son centre une petite zone de stationnement et est encadrée par un ensemble d'immeubles datant des XVI^e et XVII^e siècles. Quatre de ces immeubles forment le site classé.

La façade du premier bâtiment, le plus au sud, présente un angle, ce qui donne l'impression de deux immeubles juxtaposés. Il est construit en pierres recouvertes d'un enduit et se signale par des chaînages et tours de fenêtre en pierre de taille. Haut de trois étages, il présente une symétrie des ouvertures, plus hautes que larges. Deux niches accueillent des statues de saints. Situées au second étage, elles dominent la place. Le rez-de-chaussée est occupé par un commerce. De grandes ouvertures vitrées y remplacent les murs d'origine. La devanture reste sobre et discrète.

À l'ouest de la place, le deuxième bâtiment est une maison à colombages. Elle possède deux étages et des combles aménagés avec lucarnes. La symétrie des ouvertures des premier et deuxième étages est conservée et la lucarne principale occupe l'axe de symétrie. Au rez-de-chaussée, un



▲ L'immeuble le plus au sud, au 1 place Terre-au-Duc.



▲ L'immeuble à l'ouest, au 8 place Terre-au-Duc.

▼ La place Terre-au-Duc non loin des halles.



n°3



▲ L'immeuble à l'est, au 9 place Terre-au-Duc.

commerce est installé : les murs de pierre ont été partiellement conservés sur les côtés, le reste de la façade étant une vitrine. À l'est se trouve le troisième bâtiment : une maison étroite. Sa hauteur est en harmonie avec la maison précédente : deux étages et des combles aménagés. Elle est en pierres recouvertes d'un enduit et le chaînage en pierre de taille n'est présent qu'au deuxième étage. Les ouvertures vers la place (une par étage) sont alignées. Le rez-de-chaussée est investi par un commerce dont l'ouverture envahit toute la façade.

De ce même côté de la place, plus au nord, se trouve le quatrième immeuble classé. Cette maison est plus basse, avec seulement un étage et des combles. Le rez-de-chaussée présente de larges vitrines et l'étage est à colombages. Une partie de la façade nord est recouverte d'ardoises, tandis que l'autre moitié est en pierres recouvertes d'enduit. Cette maison en limite de la place est longée par le Steir, petit cours d'eau affluent de l'Odet.

► Le quatrième immeuble classé au 13 place Terre-au-Duc.



Diagnostic

Les quatre maisons classées appartiennent à un ensemble urbain de qualité. Les étages et les combles sont en bon état et conservent l'architecture originelle tandis que les rez-de-chaussée ont tous été remaniés pour accueillir des commerces. Des grandes baies vitrées ont alors remplacé les ouvertures traditionnelles. Ces vitrines sont moins pénalisantes que les stores dont la couleur et l'envergure dénotent avec les bâtiments et la place. Des éléments de signalétiques viennent également perturber l'organisation des lieux. La juxtaposition des panneaux avec les façades et les enseignes des commerces nuit à la lisibilité de l'ensemble.

Enjeux - Orientations

- ▣ Gérer les façades et les vitrines en accord avec une bonne interprétation de l'architecture des bâtiments.
- ▣ Respecter les prescriptions de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain.
- ▣ Améliorer la localisation de la signalétique pour éviter les juxtapositions.